

Défibrillateur

Notre commune est équipée de deux défibrillateurs.

Qu'est ce que c'est ?

C'est un appareil qui effectue, de manière totalement indépendante de l'homme, la décharge électrique susceptible de faire repartir l'activité cardiaque.

Il procède lui-même à l'analyse du rythme cardiaque de la personne victime d'une crise cardiaque afin de lui administrer une défibrillation adaptée à son cas.

Où se trouvent-ils ?

Ils sont installés dans l'abri sous l'entrée principale de la Mairie (face au Crédit Agricole) et à l'entrée des vestiaires du terrain de foot.